

1- **Les Clubs se mobilisent** : Sur une base de volontariat, les Clubs s'engagent à transformer leurs rencontres en match solidaire.

Ils annonceront en amont, la somme qu'ils reverseront sur chaque but marqué et encaissé, et définiront sur quelles rencontres.

Exemple :

Mon club choisit de participer, sur l'Équipe 1 de mes Seniors, sur mon équipe Féminines Seniors, ainsi que sur mes U17. Sur ces trois rencontres, je précise que mon Club reversera 2 € par but marqué et 4 € par but encaissé. La journée se passe et les résultats sont les suivants :

Seniors : Victoire 4/1

Féminines : Défaite 1/2

U17 : Nul 2/2

Le Club reversera donc la somme de 34 € (14 € buts marqués, 20 € buts encaissés) qui seront directement prélevés sur le compte club par le District qui fera un chèque global à l'association AFM TELETHON. Merci de remplir et de nous renvoyer au plus tôt le tableau ci-dessous :

CLUB	ÉQUIPES DE MON CLUB QUI PARTICIPENT A L'ACTION MATCH SOLIDAIRE	SOMME PAR BUT MARQUÉ	SOMME PAR BUT ENCAISSÉ

A Remplir par les Clubs uniquement.